

# L'essentiel

Magazine du Taillan-Médoc  
Mars/Avril 2017



## MUTUALISATION CONSTRUIRE ENSEMBLE LE SERVICE PUBLIC DE DEMAIN



RUE  
de  
LACAUSSADE

### NOUVELLE RUBRIQUE

Découvrez l'origine des noms des rues du Taillan.



[WWW.TAILLAN-MEDOC.FR](http://WWW.TAILLAN-MEDOC.FR)



# CARNAVAL

Édition 2017

## TOUS À L'OUEST

# SAMEDI 25 MARS

### WANTED

### WANTED

### WANTED

LA BOËTIE

POMETAN

ERIC TABARLY

## RDV à 15h sur le Parvis de la Mairie

### Animations / Stand de maquillage / Défilé

RENSEIGNEMENTS  
www.taillan-medoc.fr

Le Taillan-Médoc



# L'édito

Chères Taillannaises, chers Taillannais,

Pourquoi la mutualisation ?

Je vous ai fait part, à plusieurs reprises, des difficultés rencontrées par l'ensemble des collectivités locales face à la baisse des dotations de l'Etat. Choix de gestion de l'équipe précédente, désengagement de l'Etat, notre commune a dû assumer à la fois des dépenses de fonctionnement en forte augmentation et une perte de recettes considérable.

C'est la raison pour laquelle, outre les importantes économies que nous avons réalisées, il nous est apparu pertinent d'unir nos forces. On est plus fort ensemble et c'est là tout l'intérêt de la mutualisation au sein de Bordeaux Métropole. Moyens humains et matériels sont mis en commun pour faire des économies d'échelle et optimiser le service rendu à la population. L'intérêt que

nous y avons trouvé c'est aussi de choisir les domaines de compétences que nous avons souhaité mutualiser. C'est donc un schéma à la carte qui a le mérite de la souplesse et qui permet des adaptations constantes.

Nous devons poursuivre cette optimisation car c'était notre engagement : l'assurance d'une meilleure qualité de service rendue aux administrés. Le processus est lancé et le Taillan-Médoc, qui fait partie des précurseurs, est aujourd'hui suivi par d'autres communes dans une mutualisation accrue.

Il est indispensable de souligner que la commune reste et restera le premier et l'indéfectible échelon de proximité. C'est en général vers le Maire et les services locaux que se tournent les administrés. Ce contact direct demeure primordial et nous le maintenons. Le Taillan-Médoc conserve sa spécificité, nous y sommes très attachés, tout en étant partie intégrante de la Métropole bordelaise.

Toujours à votre écoute,  
Agnès VERSEPUY

Agnès VERSEPUY

Maire du Taillan-Médoc,  
Vice-Présidente  
de Bordeaux Métropole  
Conseillère Départementale  
de la Gironde

L'arrivée du printemps est de bon augure pour la Zone d'Activité Économique.

Depuis plusieurs mois, sous l'impulsion de l'équipe municipale, les services de l'Etat, de Bordeaux Métropole et du Taillan travaillent ensemble sur la préparation réglementaire et administrative de cette opération structurante et vitale pour les acteurs économiques de la commune.

Aujourd'hui, nous approchons sereinement de la phase opérationnelle et l'objectif d'une mise en chantier au début du 3e trimestre 2017 se précise. Nous aurons l'occasion de vous la présenter lors des prochaines réunions de quartier. La première tranche, qui concernera 12 lots, va permettre aux entreprises de développer leurs activités au sein de la commune et ainsi contribuer au tissu

économique local. Grâce à ce projet, des entreprises qui jusqu'alors manquaient de place vont pouvoir s'agrandir, tandis que d'autres vont voir le jour, ce qui devrait ainsi créer de l'emploi.

Nous sommes également présents auprès d'associations comme l'AJR ou ADSI Technouest pour aider des personnes à retrouver un emploi. Dans le cas de cette dernière, la priorité est d'aider un public très démuné face au marché du travail.

Grâce à toutes ces actions, nous sommes déterminés à soutenir le développement économique du Taillan-Médoc au sein de Bordeaux Métropole.

François PRÉVOST

Conseiller municipal  
associé à l'économie,  
l'emploi et aux  
commerçants

Retrouvez son  
portrait en p.17

François PRÉVOST

MAGAZINE **L'essentiel**  
édité par la Mairie  
du Taillan-Médoc  
Place Michel Réglade,  
33320 Le Taillan-Médoc,  
05.56.35.50.60

TIRAGE  
4500 exemplaires  
sur papier recyclé

IMPRIMERIE  
KORUS ÉDITION

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
Agnès Versepuy

RÉDACTION  
Denis Bansard  
Delphine Troubody  
Antoine Thuillier

MISE EN PAGE  
OOO Petit Poucet l'Agence

## Focus sur : RASSEMBLEMENT DU 4 DÉCEMBRE QUELLES SUITES ?



La mobilisation des Taillannais le 4 décembre dernier s'est révélée fructueuse.

D'ores et déjà, le Conseil départemental a mis en place la **limitation de vitesse à 70 km/h** de la RD1 au nord de la ville (au lieu de 90 km/h). De son côté les services de l'Etat ont installé **un radar** avenue de Soulac, entre les carrefours des chemins du Foin et de Tanais. Il s'agit de limiter la vitesse de ces véhicules qui transitent par notre commune. Ils étudient également **une restriction**

**de circulation des poids lourds dans un seul sens**, qui permettrait ainsi un report de la moitié du trafic. S'agissant du projet de déviation, le Conseil départemental réalise une étude complète sur l'espèce protégée (le fameux papillon « azurée de la sanguisorbe »), ce qui va nous conduire au mieux au printemps 2018. Un nouvel arrêté sera alors déposé avec le risque qu'il soit à

nouveau attaqué (les associations de défense de l'environnement l'ont déjà annoncé) d'où de nouveaux reports. « *Compte tenu de ces éléments, il était important de se mobiliser et nous n'excluons pas de renouveler cette opération dans le courant du 2e semestre 2017* », souligne Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc.



Outre le radar posé avenue de Soulac au nord de la commune, la police municipale s'est dotée d'un cinémomètre permettant de contrôler la vitesse en ville. D'une portée de 1000m, il peut lire la vitesse dans les deux sens. Dans toutes les réunions de quartier, les habitants ont évoqué la vitesse excessive, particulièrement celle des automobilistes qui traversent notre commune. Les chicane et les ralentisseurs ne suffisent pas. Dans un premier temps, la police municipale informera les automobilistes de leur vitesse. Par la suite, les amendes seront appliquées. Automobilistes, soyez prudents.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05.56.35.50.60

POLICE MUNICIPALE : 06.83.88.07.81

SERVICES TECHNIQUES : 05.56.35.50.63

## VŒUX 2017 : UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS

Le 9 janvier dernier, Agnès Versepuy et l'équipe municipale du Taillan-Médoc ont présenté leurs vœux au Palio à plus de 250 Taillannais.

Ce fut l'occasion de présenter les différents projets qui vont rythmer l'année 2017 : **pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et de la Résidence Autonomie ainsi que de la **ZAE (Zone d'Activité Économique) du Chai**, **sécurisation de la RD1**, réalisation de la phase 2 de **l'extension de l'école maternelle de la Boétie**, ouverture de **l'épicerie solidaire** ou encore création du **service d'intervention rapide**.



## LA MAIRIE DU TAILLAN-MÉDOC S'ÉQUIPE DE DISPOSITIFS SONORES POUR LES MALENTENDANTS



Afin d'accueillir les malentendants dans les meilleures conditions possibles, la mairie du Taillan-Médoc a opté pour 3 dispositifs sonores qui permettent d'adapter la diffusion des informations municipales aux handicaps auditifs.

En ce sens, le guichet d'accueil au sein de la mairie bénéficie désormais d'un amplificateur sonore (DCL20) conçu pour offrir l'accessibilité aux personnes malentendantes équipées d'un appareil auditif avec la position T. La mairie dispose aussi d'un amplificateur de boucle sonore mobile (LH) : pour les personnes appareillées, il génère un champ électromagnétique qui est capté par la prothèse auditive en position T.

Pour les personnes non appareillées, il permet de bénéficier d'une conversation amplifiée grâce à son écouteur additionnel.

Enfin, la salle du Conseil Municipal vient également d'être équipée d'une boucle auditive (ET60), permettant d'offrir aux malentendants une meilleure qualité d'écoute.

## 2017, ANNÉE ÉLECTORALE

Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales recevront courant mars une nouvelle carte. Si ce n'est pas le cas, vous devez contacter début avril le service des élections de la mairie au 05.56.35.50.60



Cette année, deux scrutins nationaux sont organisés : l'élection présidentielle, **les dimanches 23 avril et 7 mai** et les élections législatives, **les dimanches 11 et 18 juin**.

En cas d'impossibilité d'aller voter, la procuration est une formalité qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter par un électeur de son choix (le mandataire) pour voter à sa place, à la seule condition que ce dernier soit inscrit sur la liste électorale de la même commune (pas nécessairement dans le même bureau de vote). Il suffit au mandant, muni de sa carte d'identité, de se rendre à la gendarmerie.

Les personnes qui sont dans l'incapacité physique de se déplacer peuvent contacter directement la gendarmerie. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours. Elle peut se limiter à l'élection présidentielle ou bien être établie pour une période maximum d'un an. Dans ce cas, elle sera également valable pour les élections législatives. En tout état de cause, **la procuration doit parvenir à la mairie avant le jour du scrutin**. Compte tenu des délais d'acheminement du courrier et de traitement de la procuration, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment. Le formulaire est téléchargeable sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

Vous aurez 18 ans au 22 avril ou au 10 juin 2017, vérifiez que vous êtes inscrits pour voter aux élections présidentielles les 23 avril et 7 mai prochain.

Retrouvez l'emplacement des bureaux de vote de la commune sur [taillan-medoc.fr](http://taillan-medoc.fr) ou en mairie.

## DU CHANGEMENT POUR LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

En Gironde, seules 36 communes peuvent désormais délivrer des cartes d'identité. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la réforme de la dématérialisation des services de l'Etat.

Ces 36 communes accueillent déjà les citoyens qui ont besoin de faire ou refaire leur passeport biométrique. Elles sont donc déjà équipées de stations sécurisées et numériques permettant de prendre les empreintes digitales. Ce service est donc étendu aux cartes d'identité. « C'est un recul du service public de proximité pour les habitants des petites communes. Avec les élus de la majorité municipale, je déplore cette décision alors que nous avons demandé aux services de l'Etat qu'au Taillan nous puissions délivrer ces pièces d'identité », regrette Agnès Versepuy.

Pour rappel, la carte d'identité est valable 15 ans (sauf pour les mineurs). Par ailleurs, chacun a la possibilité de pré-remplir depuis son domicile son dossier de demande de carte nationale d'identité, soit à partir du site de la Préfecture, soit à partir du site [servicespublics.fr](http://servicespublics.fr). Il suffit ensuite de se rendre dans l'une des 36 communes, certaines fonctionnant avec des prises de rendez-vous, d'autres sans.

A noter que d'ici la fin 2017, il n'y aura plus d'accueil en Préfecture pour les cartes grises ou les permis de conduire. Tout peut se faire depuis chez soi. S'agissant des Taillannais, **les communes les plus proches habilitées à délivrer passeports et cartes d'identité sont Blanquefort, Saint-Médard en Jalles et Eysines**.



## DÉBUT DE LA CONCERTATION POUR L'EXTENSION DE LA LIGNE D DU TRAMWAY

Promise pour 2019, la ligne D du tramway s'arrêtera à Eysines Cantinolle, tout près de l'entrée du Taillan avec une extension vers Saint-Médard-en-Jalles.

Alors que les travaux ont commencé, notamment à Bordeaux et au Bouscat, il est aujourd'hui question de projets d'extension du tramway afin que Saint-Médard-en-Jalles, notre voisine et amie, soit également desservie. C'est dans ce cadre que s'est tenue au Taillan-Médoc, le 13 février dernier, une réunion de concertation sur l'amélioration de la desserte en transports en commun des communes d'Eysines, du Haillan, de Saint-Médard et du Taillan-Médoc par l'extension du tramway. En tant que Maire du Taillan, Agnès Versepuy est bien sûr totalement favorable à l'extension du tramway vers Saint-Médard-en-Jalles : « Avec 30 000 habitants sur son territoire,

il est légitime que Saint-Médard-en-Jalles puisse être desservie par le tramway ». A ce stade, plusieurs tracés ont été envisagés et le plus cohérent serait de prolonger la future ligne D jusqu'à Saint-Médard. Pour Agnès Versepuy, c'est également la solution qui doit être privilégiée. **Mais pourquoi dans ce cas ne pas envisager un tracé qui puisse également desservir une partie du Taillan ?** « C'est ce que j'ai proposé lors de la réunion de concertation, précise-t-elle. Des logements à venir, la zone d'activité économique, la proximité du lycée, autant d'arguments qui justifient que l'on se penche sur cette autre hypothèse de travail. Depuis 2014,

nous étudions toutes les options, comme par exemple un tracé qui emprunterait la RD1215 et l'avenue de La Boétie avant d'arriver à Saint-Médard-en-Jalles ». C'est là tout l'objectif de cette phase de concertation qui doit servir à considérer les diverses possibilités avec les grands principes et les contraintes, les aménagements et les impacts des différents tracés. Une deuxième série de réunions sera programmée dans le courant du dernier trimestre 2017.



### DONNEZ VOTRE AVIS

Un registre est disponible en mairie pour recueillir vos avis ou sur le site [participation.bordeaux-metropole.fr](http://participation.bordeaux-metropole.fr)

## ÉCOLES LA BOËTIE : LES TRAVAUX À VENIR

Après la création d'une salle des maîtres et la suppression de la classe de CP préfabriquée l'été dernier, les écoles de la Boétie continuent leur modernisation avec une deuxième phase de travaux.

Au sein de l'école élémentaire, une rampe d'accessibilité va prochainement voir le jour le long de l'entrée du bâtiment.

Côté maternelle, un nouveau dortoir d'une capacité de 30 lits, pourra, lui aussi, offrir un meilleur confort aux petits écoliers taillannais.

L'ancien dortoir sera, quant à lui, converti en salle ATSEM\*. Enfin, de nouveaux sanitaires et des rangements viennent compléter l'ensemble des aménagements qui seront opérationnels pour la prochaine rentrée scolaire.

\* Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles



## LES P'TITS LORIOTS

La commission d'attribution des places s'est réunie au cours du mois de février 2017 pour choisir les enfants qui feront leur entrée à partir du mois de septembre de la même année.

Les familles ayant déposé un dossier de pré-inscription seront informées courant mars de la réponse à leur demande.

CONTACT : Multi accueil "Les P'tits Loriots",  
7 Avenue Bossuet 33320 Le Taillan-Médoc

## PLUS DE PLACES ET D'ESPACE POUR LES ENFANTS DES MERCREDIS MULTISPORTS ET DE L'ACCUEIL SPORT ET ASSOCIATIONS.

Suite aux nombreuses demandes de réservation qui étaient jusqu'à présent ouvertes à 70 enfants, les élus ont décidé d'augmenter la capacité d'accueil de cette structure.

Pour ce faire, 1 animateur supplémentaire a été rattaché à l'Accueil Sport et Associations et à partir du mercredi 8 mars, de nouveaux locaux seront mis à disposition des animateurs afin de réorganiser l'accueil géographique des enfants par groupes et selon les activités associatives. La capacité d'accueil de la structure est désormais de **84 places à budget équivalent**.



## L'OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ S'INSTALLE AU TAILLAN POUR 2017



Après Saint-Médard-en-Jalles en 2015 et Saint-Aubin de Médoc en 2016, c'est au tour du Taillan-Médoc d'accueillir l'opération jobs d'été.

Gratuit et ouvert aux 16-25 ans, ce temps fort proposera offres d'emploi, ateliers CV, rencontres avec des entreprises locales, publiques ou privées, autant d'atouts pour décrocher un job saisonnier de qualité.

L'édition précédente avait rassemblé plus de 400 jeunes, dont une centaine qui a pu prendre contact avec des employeurs potentiels. Cette nouvelle édition se déroulera le **14 avril de 15h à 21h** au sein du Pôle culturel du Taillan-Médoc.

Programme complet à découvrir sur [taillan-medoc.fr](http://taillan-medoc.fr) ou en mairie.

## CARNAVAL 2017 : TOUS À L'OUEST

Alors que le vent souffle sur les 3 territoires sauvages de la plaine taillannaise, les tribus indiennes et les cowboys de Jean Pometan, La Boétie et Eric Tabarly vivent en parfaite harmonie.

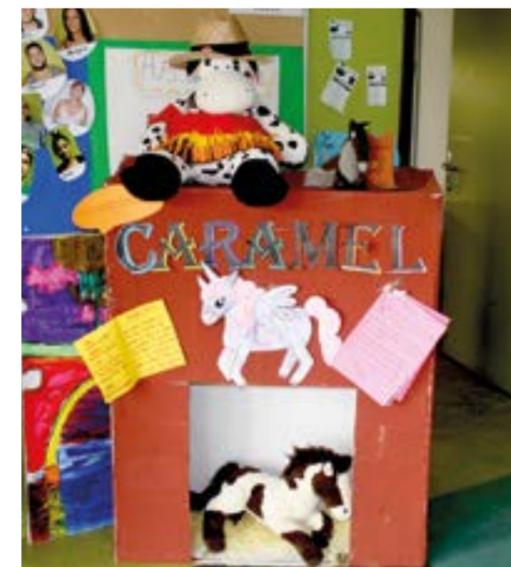
Comme chaque année, ces trois communautés pacifistes vont célébrer la journée de l'union des peuples le **samedi 25 mars prochain**.

Cette célébration approchant, chacun s'attèle à l'organisation de ce jour de paix. Mais durant les vacances scolaires, des événements mystérieux sont venus perturber l'entente des peuples risquant de plonger le far-west taillannais dans la discorde...

Grande manifestation festive et familiale, le carnaval du Taillan se déroulera donc le samedi 25 mars.

**Dès 15h**, les familles taillannaises sont invitées à se rassembler sur le parvis de la mairie. Les festivités seront lancées à **15h45** avec la cérémonie d'ouverture, suivie du défilé à partir de **16h**. Aux alentours de **17h**, ce sera l'arrivée au parc du Presbytère pour ce moment convivial et rempli de surprises pour les petits et les grands, animé par les associations et les animateurs de la commune.

Les mascottes du carnaval 2017



## VISITE DU STADE POUR LES SENIORS

Après la Cité du Vin en octobre dernier, plus de 80 seniors Taillannais ont visité le 7 février dernier le stade Matmut Atlantique.

Organisée par le CCAS de la commune, cette sortie a fait le plein de convivialité pour le plus grand bonheur de nos aînés.



## CAFÉ DES FAMILLES : LES FEMMES À L'HONNEUR

Le prochain café des familles se déroulera le **11 avril à 17h30** au sein de l'Estanquet'.

Rendez-vous convivial qui laisse place à l'échange et aux témoignages, cette nouvelle session du café des familles abordera comme thème la place de la femme dans la sphère familiale.

Ce temps fort proposera notamment l'intervention de Françoise Brossier-Mevel, psychologue clinique et thérapeute familiale psychanalytique, en partenariat avec le REAP Famille en Gironde.

Informations et renseignements au CCAS :  
05.56.35.54.94



## ÉPICERIE SOLIDAIRE : APPEL À BÉNÉVOLES

En vue de l'ouverture de l'épicerie solidaire taillannaise, toute personne qui souhaite devenir bénévole auprès de cette nouvelle structure peut contacter le CCAS du Taillan-Médoc au 05.56.35.54.94

## VOL DE CHAISE ROULANTE : APPEL AU DON

Dernièrement, la ville du Taillan-Médoc s'est fait voler une chaise roulante au sein de la salle du Palio.

Les Taillannaises et les Taillannais qui disposeraient d'une chaise roulante dont ils ne se servent pas sont invités à contacter le CCAS au 05.56.35.54.94

## SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE : ACTION, RÉACTION !

Si d'importants projets vont voir le jour dans les prochains mois, la municipalité n'en oublie pas pour autant les petits dysfonctionnements qui peuvent empoisonner la vie au quotidien.



Un trou sur le trottoir, un éclairage public en panne, un poteau renversé, une végétation trop abondante, etc. La réactivité peut être améliorée et optimisée à **coût équivalent**.

C'est la raison pour laquelle vient d'être créé, au sein du pôle aménagement du territoire, un **service d'intervention rapide** en la personne de Bruno Dufor, ancien chef de la police municipale. « *Par mon expérience de policier municipal, je connais bien le territoire communal et cette nouvelle mission répond à un vrai besoin auprès des Taillannais* », explique Bruno Dufor.

Tous les petits désordres intervenant sur la voirie communale pourront ainsi être pris en charge

et traités plus rapidement, en lien avec les services de Bordeaux Métropole et les différents partenaires de la ville.

Le responsable des interventions rapides sillonnera régulièrement les rues du Taillan et tout désordre peut lui être signalé par mail à l'adresse suivante : [rir@taillan-medoc.fr](mailto:rir@taillan-medoc.fr) ou au 05.56.35.68.57.

A noter que ce nouveau service est mis en place sans recrutement supplémentaire car, de son côté, la police municipale est réorganisée dans ses missions et passe de 4 à 3 personnes, avec la promotion de Benoît Hardy en tant que responsable du service de la police municipale.

## REPRISE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La campagne de ramassage des déchets verts va redémarrer au 1er avril 2017.

Les fiches d'inscription sont à disposition sur le site de la ville. Tous les Taillannais ont aussi la possibilité de s'inscrire au sein du Pôle Aménagement du Territoire

entre le 1er et le 15 de chaque mois. Pour cela, vous pourrez remplir l'imprimé mis à votre disposition à l'accueil des services techniques (9, chemin de Gelès).

### DATES DE RAMASSAGE À RETENIR :

**Avril à juin 2017 :**

LES LUNDIS 24/04 – 29/05 – 26/06

LES MARDIS 25/04 – 30/05 – 27/06

**Septembre à décembre 2017 :**

LES LUNDIS 25/09 – 30/10 – 27/11 et 18/12

LES MARDIS 26/09 – 31/10 – 28/11 et 19/12

**ATTENTION** Pas de ramassage en juillet / août

## PENSEZ À RENTRER VOS POUBELLES



La Police Municipale du Taillan-Médoc a constaté qu'un bon nombre de poubelles restent plusieurs jours et parfois plusieurs semaines sur les trottoirs de la commune, sans jamais être rentrées par leur propriétaire.

Pour le respect des riverains et le confort visuel de tous, la municipalité vous invite à sortir et rentrer vos poubelles en fonction des passages des services métropolitains de ramassage des déchets.

Merci !

# RETOUR CULTURE

## Quinzaine Petite Enfance la graine dans tous ses états



Du 24 janvier au 4 février dernier, la Quinzaine Petite Enfance a mobilisé les forces vives du Taillan-Médoc pour plusieurs temps d'éveil et de création à destination des tout-petits.

La Médiathèque, le Relais Assistantes Maternelles, les Accueils de loisirs ou encore le multi-accueil les P'tits Lorient étaient de la partie pour travailler sur la thématique de la graine. Les enfants Taillannais ont pu participer à des ateliers et réaliser une **exposition collective et interactive autour de la graine**, menée par Laure Grimonprez de l'atelier citrouille : « *ces ateliers ont été un grand moment d'échange autour des arts plastiques, autant pour les enfants que pour les adultes ; une découverte sensible et expressive, favorisant l'éveil de l'imaginaire et le plaisir du jeu dans la manipulation des graines et des outils plastiques* », explique t-elle. En effet la créativité et la nature étaient au cœur de cette

quinzaine. Le RAM a d'ailleurs accueilli 4 ateliers sur deux jours où les assistantes maternelles ont pu venir avec les enfants pour élaborer un collage de graines odorantes (cardamome, anis, etc.) et des bonhommes de la forêt composés d'éléments naturels.

« *Ces activités sont différentes de celles qu'on propose aux enfants à la maison. Ils ont pu littéralement mettre les mains dans la terre, observer les graines évoluer pour un résultat très ludique* », confirme Virginie Suyre, assistante maternelle au Taillan-Médoc.

## Fête de la Saint-Hilaire, un retour aux traditions

Le 21 janvier dernier, la fête de la Saint-Hilaire a été remise au goût du jour. Avec le concours de la municipalité, le Comité des Fêtes avait pris soin de renouer avec la tradition en proposant un **village associatif** rassemblant l'AFT, Expressions en Liberté, le Comité de jumelage, Loisirs et patrimoine et des manèges qui ont fait le bonheur des enfants sur la place du Général de Gaulle. L'exposition de photos et de cartes postales anciennes proposée par le **groupe « Mémoires Vives »** a également permis aux plus jeunes de découvrir le Taillan d'autrefois.

Une visite commentée de l'église Saint-Hilaire a également été l'occasion de redécouvrir cet édifice religieux dédié à Hilaire, l'évêque de Poitiers. Et la tradition, c'est aussi le repas autour du cochon, selon ce qui se faisait autrefois.

Pour Danièle Lacrampette, adjointe au Maire chargée de la culture, « *cette manifestation entre dans le champ des actions menées par la municipalité pour valoriser ce qui fait la spécificité du Taillan-Médoc, avec une communication basée autour de l'identité locale* ».



## Culture occitane

### un groupe de travail se met en place

A l'initiative d'Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc, s'est tenue la 1ère réunion du **groupe de travail sur la culture occitane** réunissant plusieurs représentants des communes de Gironde et spécialistes de cette langue qui est loin d'avoir disparu. « *Le projet culturel du Taillan-Médoc porte une attention particulière aux enjeux de transmission, de partage et de patrimoine. Nous nous intéressons aux origines de notre territoire Taillannais, mais aussi Métropolitain et Aquitain. C'est la culture occitane, la culture d'oc dans toute sa pluralité, qui berce notre histoire et notamment l'histoire de notre langue* », explique le Maire du Taillan-Médoc.

Cette 1ère réunion, qui en appellera d'autres, a permis de mettre en lumière certaines initiatives comme des cours d'occitan donnés dès la maternelle dans la commune de Cabanac et Villagrains. Les temps d'activité périscolaire y sont d'ailleurs organisés autour de l'occitan. A Lormont,

un spectacle sur Aliénor d'Aquitaine a été proposé durant deux années consécutives.

Eric Roulet et Jean-Pierre Laliman, professeurs d'occitan, ont rappelé que Bordeaux était la capitale du Duché de Gascogne et que les troubadours étaient de grands seigneurs qui ont codifié la langue occitane. Si l'édit de Villers-Cotteret (1539) a interdit toute autre langue que le Français, le gascon est toutefois resté une langue orale, transmise de génération en génération. Et, depuis quelques années, on constate un **renouveau dans l'enseignement et la création culturelle**. Les classes bilingues ou avec option gascon se multiplient comme au Bouscat ou à Pauillac. A Pompejac et à Cazalis, les panneaux dans les rues sont en langue gasconne. « *Au Taillan-Médoc, ce sont les panneaux d'entrée de ville qui sont bilingues dans un souci de mise en valeur de tout ce qui fait notre identité locale* », souligne Agnès Versepuy.



## LES ORIGINES DU NOM DE VOTRE RUE

L'Essentiel vous propose désormais dans chaque numéro une explication sur l'origine des noms des rues du Taillan-Médoc. Ce travail a été réalisé par l'association Gric dau Medòc, avec le concours de David Escarpit, Docteur ès Lettres.

Le nom de Lacaussade est d'origine occitane (La Cauçada), issu du latin "calceata" qui signifie route ou chaussée. Dans les zones marécageuses, on appelle chaussées des chemins surélevés sur des talus qui les maintiennent hors d'eau. C'est aussi le nom des anciennes voies romaines.

Les auteurs de « Soulac et les pays médocains » indiquent que la voie romaine appelée la Levade ou grand chemin de Bordeaux à Soulac, suivait l'actuelle avenue du Taillan à Eysines pour traverser les Jalles au niveau des ponts du

Taillan où une amphore romaine fut trouvée. L'existence du hameau de Lacaussade est confirmée par les archives communales du XIXe siècle et la rue de Lacaussade est vraisemblablement sur le tracé de la voie romaine. Le marquis de Tourny, intendant de Guyenne sous Louis XV, créa en 1747 une voie royale suivant presque le même tracé, mais un peu plus à l'est de cette voie romaine. Ce nouvel axe est devenu l'actuelle route départementale 1.

Vous êtes intéressés par la culture gasconne et occitane : rendez-vous tous les premiers mardis de chaque mois à 18h à l'Estanquet'.

# PAUSE CULTURELLE

DU 7 AU 31 MARS

## LA BD SUR LA PLANCHE MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION DE PLANCHES ORIGINALES DE VINCENT PERRIOT  
SAMEDI 11 MARS À 16H Public adulte - Entrée libre et gratuite



L'univers graphique de Vincent Perriot, auteur de Paci, de Dog et Belleville story sera mis à l'honneur par le biais d'une exposition. Auteur bordelais, il a notamment été édité chez Dargaud et aux éditions de la Cerise.

Il viendra à la rencontre du public taillannais accompagné de sa coloriste Isabelle Merlet (photo ci-contre).

EXPOSITION « MONSIEUR LAPIN »  
Public jeunesse - Entrée libre et gratuite.

Découvrez l'exposition interactive Monsieur Lapin, créée par l'association « Il était une fois » à partir des bandes dessinées éponymes de Loïc Dauvillier et Baptiste Amsallem aux éditions Les ronds dans l'O.

Et aussi tout le programme des mercredis 10/10 consacrés à la BD !

RENSEIGNEMENTS : Médiathèque municipale au 05.56.35.60.96  
ou [mediatheque@taillan-medoc.fr](mailto:mediatheque@taillan-medoc.fr)

SAMEDI 1ER AVRIL - 16H30

## SCÈNE OUVERTE #3 L'ESTANQUET' S'OUVRE AUX MUSICIENS

Assistez à un set acoustique à l'Estanquet'.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE  
L'ESTANQUET  
Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet



DU 1ER AU 8 AVRIL

## RETROGAMING FAN DE PACMAN OU PONG ?

Redécouvrez jeux et anciennes consoles pendant une semaine dédiée au retrogaming !  
Au programme, exposition d'anciennes consoles (Master System, Nes, Megadrive, Saturn...), borne d'arcade et jeux sur écrans, le tout animé par l'association Rétro Fusion.

Journée jeux samedi 1<sup>er</sup> avril, animée par Rétro Fusion.



DU 6 AU 13 MARS

## LES CALENDRIERS DE LA POSTE 1810 À 1930 TOUT PUBLIC - ENTRÉE LIBRE

Une manière singulière de traverser une partie de l'histoire de la France.

Exposition proposée par M. Garcia, de l'association Amicale Philatélique des Postiers et Télécommunications.

L'ESTANQUET  
Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet

MARDI 21 MARS - 20H

## AUTOUR DE L'ALBUM CURIEUX DES LIVRES POUR ENFANTS ?

Découvrez les nouveautés remarquables, testez-les auprès des enfants et choisissez les meilleurs titres.

Elisabeth (libraire) et Virginie (bibliothécaire) partagent avec vous ce moment convivial.

ENTRÉE LIBRE & GRATUITE - Médiathèque

DU 17 AU 25 MARS

## PHOTOS DES OISEAUX DU BASSIN TOUT PUBLIC - ENTRÉE LIBRE

Découvrez la diversité et la richesse ornithologique du bassin avec les photographies de deux passionnés, Josselyne Camiade et Stéphane Villers.

L'ESTANQUET  
Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 AVRIL

## SALON DES AMATEURS PÔLE CULTUREL DE LA HAYE

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, c'est sur deux jours au lieu d'un que nous vous proposons de découvrir la richesse et la diversité des artistes, peintres et sculpteurs amateurs du Taillan-Médoc et des villes voisines.

INSCRIPTIONS du 6 au 24 mars 2017 : [www.taillan-medoc.fr](http://www.taillan-medoc.fr)

Service culture et vie locale :  
05.56.42.70.42 ou [animation-culture@taillan-medoc.fr](mailto:animation-culture@taillan-medoc.fr)

**SALON  
DES AMATEURS**  
8 & 9 AVRIL 2017 . 10h >18h

2<sup>ème</sup> édition

Pôle Culturel de la Haye  
05.56.42.70.42 - [animation-culture@taillan-medoc.fr](mailto:animation-culture@taillan-medoc.fr)

[www.taillan-medoc.fr](http://www.taillan-medoc.fr)

Le Taillan-Médoc  
LE TAILLAN-MÉDOC  
BORDEAUX  
MÉTROPOLÉ

## LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

LES MERCREDIS DE MARS - 16H30

- 01/03 Lectures fleurissantes, +3 ans
- 08/03 Autour de la BD *Monsieur Lapin*, +4 ans
- 15/03 Une BD, un film, +6 ans
- 22/03 Fabrique ta BD sur tablette, +3 ans
- 26/03 Les tablettes, c'est chouette! +3 ans

LES MERCREDIS D'AVRIL - 16H30

- 05/04 Lectures réjouissantes, +3 ans
- 12/04 La fabrique à histoires : crée ton scénario, +5 ans
- 19/04 Un oiseau, des oiseaux, avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Bordeaux, +3 ans, 16h, sur réservation.
- 26/04 Les tablettes, c'est chouette! +5 ans

BBBOUQUINE

(deux samedis par mois, à 10h30)  
Agli, Abli, api... Ou le bonheur de lire aux tout-petits. Assis, debout ou couchés, coups de cœur et nouveautés à volonté !  
Samedi 4 et 18 mars  
Samedi 1, 15 et 29 avril

SAMEDIS LITTÉRAIRES

SPÉCIAL POLARS  
Venez partager avec nous vos derniers coups de cœur polars.  
Médiathèque  
Samedi 8 avril - 16h  
Entrée libre et gratuite

ATELIERS MULTIMÉDIA

- Mardi 7 et 14 mars  
créer son adresse mail (sur gmail) et gérer sa messagerie
- Vendredi 10 mars  
présentation des outils Google
- Mardi 21 et 28 mars  
movie Maker (montage vidéo)
- Vendredi 24 mars  
panorama des réseaux sociaux
- Vendredi 31 mars  
les ressources numériques (Métropole, Bibliogironde)

# Mutualisation : plus forts ensemble



**Au Taillan-Médoc, nous avons toujours considéré le principe de la mutualisation comme une opportunité. C'est la raison pour laquelle nous avons été parmi les premières villes à mutualiser, dès janvier 2016, des compétences et des services, en conservant toute liberté de choix des missions transférées. 1 an après, il est temps de faire un premier bilan.**

La mutualisation constitue un changement majeur d'organisation où le service public municipal est complètement repensé et optimisé. C'est une véritable transformation pour la commune. Pour le Maire, Agnès Versepuy, cette nouvelle organisation était nécessaire : « grâce à la mutualisation, nous bénéficions indéniablement d'un apport de compétences de la part des services métropolitains. Que ce soit les domaines juridique, financier, technique, il est possible de constater combien **notre commune a pu gagner en expertise** ».

## UN PROJET MÉTROPOLITAIN COMMUN

Bordeaux Métropole n'est pas une collectivité, mais un **EPCI** (établissement public de coopération intercommunale) qui réunit aujourd'hui 28 communes ce qui représente 750 000 habitants. Le principe de fonctionnement de la Métropole est basé sur la **co-gestion**, rassemblant donc les 28 communes

de toutes tendances politiques. De ce fait, aucune décision ne peut être prise sans l'accord de la commune concernée. **La ville reste d'ailleurs l'échelon de proximité** pour les habitants, le Maire conservant toujours son pouvoir décisionnel. L'engagement reste le suivant : la Métropole respecte le rôle, l'identité et la légitimité de chaque commune. Il s'agit donc de bénéficier de l'apport d'une grande structure (la Métropole), tout en conservant la proximité et la décision (la Commune).

## LA MUTUALISATION, C'EST QUOI ?

La mutualisation, c'est avant tout une mise en commun des moyens (personnels ou équipements) qui répond à une logique d'efficacité et d'efficience. C'est donc une nouvelle gouvernance et un nouveau fonctionnement, ce qui nécessite une période d'adaptation. C'est en 2016 que **les premiers services communs** entre Bordeaux Métropole et les communes membres

ont vu le jour, année qui fut le point de départ de la mise en pratique de cette nouvelle relation. Les services communs regroupent les agents qui autrefois intervenaient dans chacune des communes mais qui aujourd'hui sont donc mutualisés, tout en conservant pour beaucoup le lien avec leur commune d'origine. La mutualisation repose sur un objectif principal : **accroître la qualité de services aux habitants**.

Au Taillan-Médoc, nous avons mutualisé les domaines de compétences suivants : finances, commande publique, affaires juridiques, ressources humaines, bâtiments, logistique et moyens généraux, stratégie immobilière et foncière, numérique et systèmes d'information, investissements sur le domaine public, gestion du domaine public, cadre de vie, urbanisme et autorisations d'occupation des sols.

## UN IMPACT FINANCIER NON NÉGLIGEABLE

Par souci de simplicité, le principe retenu est celui de **l'attribution de compensation** payée par la commune à la Métropole pour « compenser » les charges qui ont ainsi été mutualisées. Mais pour la commune, le gain est important car le calcul de cette attribution

de compensation a été réalisé sur la base de l'année 2014. Ainsi si l'on prend l'exemple de la masse salariale du Taillan-Médoc, ce sont 740 000 € qui ont été retenus pour la mutualisation de ses 28 agents. Si l'on prenait en compte l'évolution annuelle liée à la dynamique des charges de ces 28 agents qui sont désormais métropolitains, cela coûterait à la commune 764 000 € en 2018 et 799 000 € en 2020. De 2014 à 2020, ce sont 138 000 € qui seront ainsi économisés par la commune du Taillan puisque sa propre charge reste évaluée sur la base du montant de 2014 (740 000 €).

Pour 2017, la commune verse à Bordeaux Métropole une attribution de compensation de 2,5 millions d'euros destinée donc à compenser l'ensemble des charges qui ont été transférées du Taillan-Médoc vers la Métropole.



## ECONOMIES D'ÉCHELLE ET EXPERTISE

Le point essentiel de la mutualisation, c'est bien sûr le regroupement des moyens humains et matériels pour optimiser le service rendu à la population. Ce sont **des groupements de commande** qui permettent un gain financier ou une meilleure prestation. A titre d'exemple, c'est désormais un agent de Bordeaux Métropole qui, une fois toutes les deux semaines, passe en soirée dans les quartiers du Taillan pour vérifier la qualité de l'éclairage public ce qui permet de prévenir d'éventuelles réparations. En mairie, ce sont 40 postes informatiques qui ont été changés ce que la commune seule n'aurait pu assumer. Ce sont les difficultés thermiques du pôle Culturel qui ont été résolues **grâce à l'expertise d'ingénieurs** de la Métropole. Lors du rassemblement du 4 décembre dernier au Taillan, **les conseils juridiques et logistiques** de Bordeaux Métropole ont également été stratégiques.

## DES GAINS EN PROXIMITÉ

Les communes s'enrichissent de **l'expertise** de Bordeaux Métropole qui, elle, s'adapte aux spécificités de chaque ville.

Ce grand bouleversement opéré en 2016 implique de nouvelles procédures de travail avec l'installation des services communs. Une culture professionnelle est en construction. C'est la raison d'être à titre d'exemple du service d'intervention rapide mis en place au Taillan-Médoc (voir page 8) qui est en relation constante avec les services de Bordeaux Métropole pour toutes les interventions qui concernent le domaine public.

On le répète, l'année 2016 fut une année de changement et d'adaptation. Plusieurs axes de travail ont été élaborés pour améliorer encore le service rendu aux habitants en 2017. **La mutualisation est une démarche ambitieuse et innovante**. A nous, élus, services et habitants de la faire vivre.

## LA MÉTROPOLE EN QUELQUES DATES CLÉS

1966

Création de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

1968

Transfert des moyens humains et financiers et début du fonctionnement de la CUB.

Les compétences historiques de Bordeaux Métropole sont les suivantes : le développement économique, l'urbanisme, l'habitat, l'environnement (tri, collecte et traitement des déchets), l'eau et l'assainissement, les transports urbains et scolaires, les déplacements, la voirie, la signalisation, le stationnement, le marché d'intérêt national, les parcs cimetière, l'archéologie préventive, l'aménagement numérique.

2010

Accroissement des compétences de la CUB.

1ER JUILLET 2013

La CUB passe de 27 à 28 communes (arrivée de Martignas-en-Jalles).

1ER JANVIER 2015

La CUB devient Bordeaux Métropole et acquiert de nouvelles compétences issues de la loi MAPTAM : développement et aménagement économique, social et culturel, aménagement de l'espace métropolitain, politique locale de l'habitat, politique de la ville, gestion des services d'intérêt collectif, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

1ER JANVIER 2016

1er cycle de mutualisation auquel adhèrent 15 communes (dont le Taillan-Médoc).

1ER JANVIER 2017

La Métropole récupère certaines compétences relevant jusqu'ici du Conseil départemental : tourisme, voirie départementale, fond de solidarité logement, fond d'aide aux jeunes.

Par ailleurs, 5 équipements deviennent d'intérêt métropolitain : Stade Matmut Atlantique, Dojo de Lormont, Stade Paul Bernard de Talence, Musée de la création franche à Bègles, Carré des Jalles à Saint-Médard.

Bordeaux Métropole, c'est 58 000 hectares dont 50% d'espaces naturels, 750 000 habitants, un budget de 1,5 milliards d'euros, 105 conseillers communautaires, plus de 5000 agents.

28 communes membres de Bordeaux Métropole : Ambarès et Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalles, Mérignac, Parempuyre, Pessac, Saint-Rubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Talence, Villenave d'Ornon.

## LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, C'EST PARTI !

Ce projet de zone d'activité économique (23 lots de 250 m<sup>2</sup>), porté par Duval Développement Atlantique, va apporter de nouvelles perspectives de développement aux entreprises en matière de proximité et d'emplois.

Cette nouvelle implantation va renforcer les liens entre les acteurs économiques et le territoire tout en permettant une meilleure visibilité.

Très concrètement, les prochains mois seront décisifs avec les premiers travaux, dans le secteur du Chai, **sur les lots déjà attribués**. Pour Irène Sabarots, adjointe au Maire déléguée à l'emploi et à l'économie, « le rôle de l'équipe municipale est d'appréhender les attentes du tissu économique et de l'accompagner dans son développement. L'implantation d'une ZAE sur la commune est un élément particulièrement structurant et attendu

depuis des dizaines d'années ».

Par ailleurs, grâce au projet de Zone d'Activité Economique (ZAE), notre commune figure pour la première fois sur les plans du schéma économique de la Métropole.

« Jusqu'ici, le Taillan-Médoc n'avait jamais valorisé son potentiel économique et le fait que la ville soit intégrée dans le schéma économique de la Métropole est une reconnaissance pour l'action que nous menons dans ce domaine et un encouragement à poursuivre », ajoute Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**Dépôt du permis de construire**  
1<sup>er</sup> trimestre 2017

**Démarrage des travaux**  
automne 2017

**Livraison de la ZAE**  
mi-2018



## L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES, UNE RÉGLEMENTATION COMPLEXE

Régulièrement, à l'initiative de l'équipe municipale, les acteurs économiques sont rassemblés autour d'un thème, ce qui permet une mise en commun et un partage des connaissances.

Après une réunion autour de la thématique des emplois aidés, c'était au tour des commerçants et des professions libérales du Taillan-Médoc d'être conviés à une réunion sur l'accessibilité des locaux professionnels. Une réglementation devenue de plus en plus complexe qui, hélas, attire des imposteurs proposant aux commerçants des prestations de service pour monter leurs dossiers de mise en accessibilité. Autant donc être prudent et s'entourer de conseils de vrais professionnels qui peuvent apporter des solutions techniques et éventuellement engager des demandes de dérogation pour justifier la non-réalisation de travaux (exemples : montant

économiquement trop important, travaux risquant de mettre en péril la structure du bâti ou ERP\* situé dans un périmètre classé). C'est le cas des artisans qui disposent du label Handibat© présentant toutes les qualités et les compétences requises ([www.handibat.info](http://www.handibat.info)) pour monter les dossiers de mise aux normes. Présentée par Eva Montarnier, architecte et chargée de mission à la Chambre des Métiers, la réunion, très interactive, a eu le mérite de répondre à de multiples interrogations des commerçants : mise en conformité des toilettes, largeur de passage de la porte d'entrée, bandes podotactiles, stationnement, etc...

\* Etablissement Recevant du Public

Lien utile : [www.developpement-durable.gouv.fr/accessibilite](http://www.developpement-durable.gouv.fr/accessibilite)



## COMMERCE À CÉDER

En raison d'un départ en retraite, nous apprenons la vente d'un pressing situé dans une galerie marchande d'un supermarché proche du Taillan ( rayon 3km ).

Ce commerce peut également être vendu pour toutes autres activités commerciales. Zone commerciale en plein développement, arrivée prochaine du tramway avec parking relais de 500 places et possibilité de formation pour la personne intéressée par la reprise de ce commerce.

Pour tout renseignement : 05.56.16.06.82 ou 06.10.42.63.55

## LA MAISON DES SYNERGIES : DU SERVICE BIEN-ÊTRE AU SEIN D'UN CABINET MÉDICAL

Thierry Gouault, réflexologue et podo-orthésiste, et Sylvie Fortun, maître Reiki, vous accueillent au sein de leur cabinet médical au centre-ville du Taillan.

Contact : 06.03.31.75.05  
Mail : [sylvie.fortun@lamaison-des-synergies.com](mailto:sylvie.fortun@lamaison-des-synergies.com)  
Adresse : 4 rue de Péchon 33320 Le Taillan-Médoc

## UN NOUVEL OUTIL DE FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS\*

Les collectivités publiques disposent de plusieurs outils pour financer leurs équipements publics au rang desquels est venu s'ajouter en 2009 le PUP (Projet Urbain Partenarial).

Cet outil permet aux communes ou aux établissements publics compétents de signer avec les contributeurs pouvant être le ou les propriétaires, aménageurs et/ou constructeurs, une convention fixant le programme des équipements publics à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants et usagers de l'opération, ainsi que les conditions de leur prise en charge.

L'état actuel des aménagements en matière de voirie et de réseaux de certains quartiers de la commune du Taillan-Médoc nécessite un financement rapide pour la réalisation d'équipements publics rendus nécessaires par une opération de construction ou d'aménagement.

La municipalité a donc signé une convention avec deux opérateurs dans le cadre de la réalisation de projets immobiliers prévus Chemin de la Houn de Castets (délibération du Conseil municipal du 8 décembre 2016). La conclusion d'un PUP entraîne une exonération de la part communale de la taxe d'aménagement pendant 10 ans. Les opérateurs reverseront donc directement à la Ville et à Bordeaux Métropole une participation pour contribuer au financement du réaménagement du Chemin de la Houn de Castets\*\* (requalification globale : voirie, piste cyclable, réseaux et éclairage public).

Le PUP est donc un nouvel outil pour la commune permettant la prise en charge par les personnes privées du coût des équipements publics en cohérence avec les projets. Cette démarche s'inscrit dans un cadre budgétaire et financier contraint, obligeant la Ville à adopter une stratégie d'investissement responsable et prospective.

Coût de la requalification du chemin de la Houn de Castets : 302 672 € HT (soit 363 206 € TTC)



\* Les équipements finançables dans le cadre d'un PUP peuvent être :  
• des équipements d'infrastructure (voirie, réseaux d'eaux, d'électricité, de communication électronique ...)  
• des équipements de superstructure (école, crèche, équipements sociaux ...)

\*\* Une réunion publique relative aux projets dans ce quartier sera organisée dans les prochains mois.

## LE PROJET IMMOBILIER CLOS DU THIL SE DESSINE

Porté par le promoteur immobilier Edouard Denis, le Clos du Thil va prendre place à l'angle du chemin de Sabaton et du chemin du Chai.

Le projet se compose de 65 logements : 29 maisons et 36 appartements au sein desquels sont intégrés 42 logements locatifs sociaux. L'ensemble est organisé selon 2 voies créées, une privée et l'autre vouée à la rétrocession\*. Les collectifs sont de gabarit R+1+attique et les groupes de maisons uniquement en R+1. Un seul accès automobile à la résidence est prévu, depuis le chemin de Sabaton.

\*Transfert de la propriété d'une voie privée en voie publique

### LE PROJET EN DÉTAILS

**Porteur de projet :** Edouard Denis, promoteur immobilier

**Architectes :** M2L architectes associés

**Adresse :** chemin de Sabaton / chemin du Chai

**Type de logements développés :** 20 T2, 29 T3, 14 T4, 2 T5

**Surface de plancher développée :** environ 4 513 m<sup>2</sup>

**Début des travaux :** 1<sup>er</sup> trimestre 2017

**Livraison du projet :** courant 2018



## PLACE CHARLES DE GAULLE : RÉUNION PUBLIQUE LE 2 MAI

Le projet de réaménagement de la place Charles de Gaulle, voulu par la municipalité, avait fait l'objet d'un questionnaire auprès des habitants. Les retours ont été

analysés et une synthèse des différentes propositions sera présentée à l'occasion d'une réunion publique le mardi 2 mai à 19h (auditorium du pôle culturel).

À 18 ans, Eva Florin s'est déjà fait un nom dans l'univers de la boulangerie-pâtisserie.

Cette jeune Taillannaise a même décroché, l'année dernière, la médaille d'or au concours des meilleur(e)s apprenti(e)s de France (MAF). Une vraie reconnaissance qui lui permettra assurément de réaliser son rêve : ouvrir des boulangeries à travers le monde.

### COMMENT EST NÉE VOTRE PASSION POUR LA BOULANGERIE ET LA PÂTISSERIE ?

Ma passion remonte à mon plus jeune âge. J'adorais faire des pâtisseries à la maison. C'est au collège que j'ai pu découvrir précisément l'univers professionnel de la boulangerie durant mon stage de troisième, qui a confirmé mon envie d'être boulangère-pâtissière.

### VOUS AVEZ PARTICIPÉ AU CONCOURS DES MAF ET REMPORTEZ LA MÉDAILLE D'OR. POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER CETTE AVENTURE ?

Mon professeur de boulangerie m'a inscrit au concours MAF boulanger en janvier 2016. Une fois inscrite, je me suis entraînée pendant 1 mois et demi tous les

## EVA FLORIN

### UNE APPRENTIE QUI ATTEINT LES SOMMETS



vendredis car je n'avais pas cours ce jour-là. La sélection régionale était le 19 avril. L'épreuve consistait, pendant 8h d'affilée, à réaliser des pains de tradition française, des pains de campagne sous plusieurs formes, des croissants, des chocolatinnes, une création viennoise, du tressage de brioche et une pièce décorée sur le thème de l'histoire du cirque. À la fin de cette journée, le verdict tombe : je suis médaillée d'or

Gironde et Aquitaine et je me dirige vers la finale nationale. Je me suis donc ré-entraînée les week-end de septembre. Le 26 septembre à Caen, c'est le jour J, la finale, il y a 12 participants qui viennent de toute la France. L'épreuve était la même que celle de la sélection régionale. Après un discours des jurys, les résultats arrivent et je suis promue meilleur apprentie de France en boulangerie 2016. Le 8 février dernier, c'est à Paris au

sein de la Sorbonne que j'ai reçu cette fameuse médaille d'or en compagnie de 4 autres lauréats.

### QUEL EST VOTRE RÊVE PROFESSIONNEL ?

Mon rêve professionnel est d'ouvrir une ou plusieurs pâtisseries-boulangeries au Japon et si ça marche en ouvrant d'autres dans le monde (Corée du sud, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada...). Actuellement, je suis en mention complémentaire pâtisserie-glacierie-chocolaterie-confiserie en apprentissage à la pâtisserie Taupy au Bouscat. L'année prochaine, j'aimerais déjà faire un BTM pâtissier et ensuite acquérir de l'expérience dans plusieurs pâtisseries en France et à l'étranger et quand je serais prête, je me lancerais dans mon projet.

### QUEL EST VOTRE REGARD SUR LA VILLE DU TAILLAN ?

Je suis allée à l'école maternelle du Bourg puis à l'école primaire Éric Tabarly. Ça s'est toujours bien passé j'y ai quelques bons souvenirs. Un des points positifs est que l'on est très bien desservi par une ligne de bus direct pour aller à Bordeaux centre. Dommage que le tram arrive un peu tard pour que j'en profite, mais c'est une très bonne chose qui va permettre aux Taillannais d'utiliser encore plus facilement les transports en commun.

## BIENVENUE AUX CLOWNS DU DÉSERT !



En septembre dernier, Margaux Guiol et Claire Roger ont créé l'association Les Clowns du désert afin de participer au Trophée Roses des Sables. 3 mots

définissent cette aventure : humanitaire, solidaire et sportive. Elles ont donc décidé de s'inscrire pour l'édition 2017. Le principe : un rallye dans le désert marocain avec une forte dimension humaine. En effet, en partenariat avec l'association Les enfants du désert, le Trophée Roses des Sables permet d'amener plus de 50kg par voiture de matériel scolaire, de puériculture ou encore médical. Ce qui représente plusieurs tonnes d'équipement pour les enfants défavorisés du Maroc. Pour parvenir à ce but altruiste, l'association a besoin de partenaires financiers. À cet effet, l'association organise le 18 mars au Palio un événement sportif de 14h à 16h (gymnastique, initiation à la marche nordique) pour recueillir des fonds. Inscription 10€.

N'hésitez pas à les contacter via Facebook : <https://www.facebook.com/lesclownsduedest/>

## VIDE DRESSING DE L'AFT

L'Association Familiale Taillan organise un grand vide dressing "articles printemps" et un Bric à Brac Salle le Palio avenue du Stade, samedi 11 et dimanche 12 Mars 2017.

Ouverture aux exposants 7h, au public de 9h à 18h. Différents exposants le samedi au dimanche. Point de restauration sur place (sandwiches, desserts, crêpes, boissons fraîches et chaudes.)

Renseignements au 06.10.16.95.48 michel.-martin@outlook.fr

## PLACE À LA BAND'À L'OUEST !

Après une année 2016 riche en événements où la Band'à L'Ouest a eu l'honneur de représenter le Taillan-Médoc sur la fan zone de Bordeaux pendant l'Euro de football, ils reviennent avec encore plus d'énergie et de joie de vivre en 2017.

Vous avez des doutes ? Venez assister au concert annuel le vendredi 7 avril à partir de 20h à la salle le Palio (entrée gratuite). Hommes, femmes, enfants, grands-parents, amis, chiens, chats, canaris, poissons rouges... Vous êtes tous les bienvenus pour passer une soirée musicale à décoiffer un cactus.

Au programme : une ambiance de fêria et un nouveau répertoire, mais on ne vous en dit pas plus, c'est une surprise... Retrouvez-nous aussi pour le carnaval du Taillan-Médoc le 25 mars prochain.



## DANSEZ AUTREMENT, À PETIT BUDGET

L'association « Dance Pry'vilège » a pour but de réunir les passionnés de danse afin de créer et présenter ensemble un spectacle lors de diverses manifestations, à travers plusieurs styles (hip hop, moderne jazz, contemporain, oriental, cabaret, ragga).

Les répétitions se déroulent le dimanche après-midi de 15h à 17h30. L'association recherche actuellement des manifestations auxquelles elle pourrait participer écoles, maisons de retraite etc.

1 séance d'essai offerte.

Contact : Tél : 06.60.75.20.13 / mail : [dancepryvilège@gmail.com](mailto:dancepryvilège@gmail.com) . Facebook / Dance Pry'vilège



## CAMP DE GERMIGNAN : IL A MARCHÉ DANS LES PAS DE SON PÈRE...

Le mardi 19 juillet 2016, un email arrivait à la mairie, émanant d'un citoyen allemand, M. Bernd Link... Il recherchait des informations au sujet de son père aujourd'hui décédé, professeur de français, ayant fait ses études à l'université de Lyon en 1930. En 1945-1946, il fut prisonnier de guerre dans le camp de Germignan (Dépôt 182) où il fut gravement malade et transféré par la suite à l'hôpital du camp de Souge. Il y resta près de huit mois avant de rentrer chez lui en Allemagne, en mai 1946.

M. Link, son épouse et sa fille ont donc été reçus en août 2016 en mairie pour leur apporter les réponses aux questions qu'ils se posaient depuis de longues années, et leur présenter l'histoire de ces camps. Dominique Durand, Taillannais passionné par la période 1940/1947 sur le camp de Germignan, travaille sur le sujet depuis plus de deux ans, en étroite relation avec Michel Rondi, conseiller municipal et natif de la ville du Taillan-Médoc. Tous deux ont pu ainsi faire découvrir, au travers de nombreux documents (plans, photos de baraquements et de prisonniers ainsi que des rapports de l'époque 1945/46), les camps de Germignan, de Souge et de son hôpital où son père fut détenu et soigné.

Irmgard, Eva et Bernd Link ont été reçus par Michel Rondi et Dominique Durand (debout).

## APPEL AUX TAILLANNAIS

Taillannaises et Taillannais, faites-vous connaître, si vous avez des objets, documents (photos, courriers...) ou des témoignages à nous apporter (récits de propriétaires de maisons réquisitionnées, cas d'évasion, connaissance de prisonniers travaillant hors du camp, vie journalière pendant cette période d'occupation)

Contact : [m.rondi@taillan-medoc.fr](mailto:m.rondi@taillan-medoc.fr) ou [ormaqconseil@wanadoo.fr](mailto:ormaqconseil@wanadoo.fr)

Une manifestation est en préparation le samedi 26 août 2017, pour les 73 ans du départ du camp par les troupes d'occupation.

Une exposition sera ensuite consacrée à cette période que les plus anciens des Taillannais ont vécue et qu'ils ont toujours en mémoire.

## EXPRESSIONS EN LIBERTÉ, UNE CHORALE, OUI MAIS PAS SEULEMENT !

Créée il y a 2 ans, la section Chant Choral de l'association « Expressions en Liberté » se compose aujourd'hui de 74 choristes femmes et hommes de tous les âges.

Chanter seul sous la douche, en voiture, tout au long de la journée, permet de décompresser, c'est une activité bénéfique pour le corps et l'esprit.

Chanter ensemble dans une chorale abolit les différences en proposant à chacun de participer à un projet collectif. Les liens se tissent entre les personnes, les groupes, les générations. Vivre ensemble le plaisir de chanter dans une chorale permet à chacun de prendre part à des instants de bonheur.

Notre motivation première était que cette chorale soit un moyen de faciliter les moments de partage, d'amitié et de convivialité. Praticué en chœur, le chant est une expérience forte et fédératrice, il permet à chacun de trouver sa place dans un groupe, de développer sa capacité d'adaptation, de mettre en valeur sa personnalité, d'ouvrir son esprit et de retisser le lien social.

Une ouverture à l'Europe !

Depuis octobre 2016 nous avons ouvert une session de « Petites conversations en Italien » chaque mercredi de 18h45 à 20h45 au 56 avenue de Soulac. Cette dernière est ouverte à tous, renseignements auprès de Dominique Morillon, Président de l'association « Expressions en Liberté ».

Contact : [expression.en.liberte.taillan@gmail.com](mailto:expression.en.liberte.taillan@gmail.com) / Téléphone : 06.61.89.11.20

## VIDE-BIBLIOTHÈQUE

Pour la cinquième année, l'Association Saint Hilaire-Bittou, association humanitaire d'aide à une région du Burkina Faso, organise un vide-bibliothèque, vidéothèque et discothèque à la salle le Palio le dimanche 19 mars.

Elle vous propose de présenter et vendre vos livres, vidéo, CD et DVD, disques 45 et 33 tours.

Pour tout renseignement et inscription, envoyez vos nom, prénom, adresse, et numéro de téléphone par mail à : [videbiblio-s.hilaire@orange.fr](mailto:videbiblio-s.hilaire@orange.fr) ou par téléphone au 06.32.35.30.24

## RANGE TA CHAMBRE AVEC AMÉLÉROSE

Le dimanche 26 mars au Palio se tiendra un "Range ta Chambre" pour les 8-18 ans.

Le "Range-ta-chambre", c'est le principe du vide-grenier appliqué aux affaires des jeunes de 8 à 18 ans (troc ou vente de vêtements,



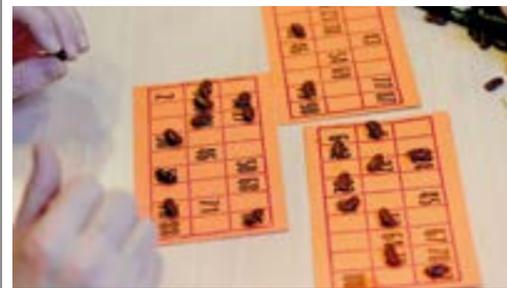
jouets, livres, CD, DVD, jeux de société ou vidéo, objets de plein air et de décoration).

Les inscriptions sont obligatoires au 06.61.53.57.60 ou au 06.68.38.39.96. ou sur [amelero33@gmail.com](mailto:amelero33@gmail.com).

## LOTO DU TAILLAN-BASKET

Le Taillan-Basket organise son loto annuel le dimanche 9 avril 2017 à 14h00 au Palio et sera ouvert à tout public.

Contact : [vrjouet@sfr.fr](mailto:vrjouet@sfr.fr)



## SECOURS CATHOLIQUE : UNE NOUVELLE ORGANISATION



En 2016, le Secours Catholique a fêté son 70e anniversaire. De nombreuses manifestations ont eu lieu sur les quais de Bordeaux et de Pauillac pour célébrer l'anniversaire symbolique de cette association connue de tous. Au Taillan-Médoc, Catherine Broche, responsable du Secours Catholique depuis 15 ans, quitte ses fonctions de Présidente et c'est Bernard Dumas qui prend la suite.

Une nouvelle organisation a été mise en place regroupant les trois communes du Taillan-Médoc, de Saint-Aubin et de Saint-Médard, prise en charge par Nicolas Barbou des Places. Saint-Médard est en effet un secteur important pour le Secours Catholique avec 70 bénévoles, une boutique solidaire, un groupe rencontre-partage, une aide individualisée aux devoirs tous les mercredis après-midi avec une vingtaine de bénévoles.

Le Secours Catholique est représenté au sein des CCAS des trois communes et reste toujours à la disposition des personnes en difficulté.

Un grand merci à Catherine Broche pour sa grande disponibilité et son action au profit des plus fragiles.

Renseignements : Bernard Dumas (06.32.35.30.24) et Nicolas Barbou des Places (06.71.74.44.87).

# M Conseil municipal

du 9 février 2017

## Modification des indemnités versées aux élus Attribution des indemnités versées aux Adjointes au Maire et Conseillers Délégués

Le Conseil Municipal a modifié, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes au Maire et aux Conseillers investis d'une délégation de fonction, étant entendu que les crédits nécessaires sont

inscrits au budget municipal. La volonté de la municipalité est de contenir les charges pesant sur le budget communal, et notamment, de ne pas appliquer sur les indemnités des élus la hausse du point d'indice (0,6 %) prévue au 1er février 2017.



## Portrait d'élu - 3 questions à ... François PRÉVOST Conseiller municipal associé à l'économie, l'emploi et aux commerçants

### Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'ai 46 ans. Originaire de Normandie, diplômé de l'école d'optique lunetterie de Lille, j'habite le Taillan-Médoc depuis 17 ans. Après quelques années passées comme directeur de magasin, j'ai eu l'opportunité de pouvoir m'installer à mon compte fin 2006. J'avoue avoir un certain engouement pour le commerce. Mon métier actuel allie technique et sens du relationnel ce qui me correspond parfaitement.

### Quelle est la raison de votre engagement municipal ?

Lors des premières réunions de concertation, pendant la campagne de notre future Maire, j'ai découvert un groupe de travail très impliqué et attentif aux propos de chacun. L'enthousiasme

d'Agnès, la volonté de changement, l'envie de modernité tout en préservant notre cadre de vie ont fini de me convaincre de m'investir et c'est avec plaisir que j'ai rejoint l'équipe municipale.

### Quels sont vos projets prioritaires pour ce mandat ?

En tant que commerçant, je ne peux qu'encourager le développement économique au sein de la commune. La mise en chantier de la ZAE est l'un de nos objectifs prioritaires. Afin de ne jamais être déconnecté de la réalité du terrain, nous organisons régulièrement des réunions avec les entreprises taillanaises. Ces rencontres autour de différentes thématiques (animées par des professionnels du secteur) permettent entre autres de répondre à certaines questions que se posent leurs dirigeants. Nous sommes attentifs à favoriser le tissu économique et nous désirons rendre la ville plus dynamique et attractive.

## Tribune libre

La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.

### GRUPE «ALLONS À L'ESSENTIEL» - Majorité municipale

Enclavée entre la RD1 et la RD1215 et dans l'attente que le projet de déviation voit enfin le jour, notre ville ne peut laisser passer l'amélioration de la desserte en transports en commun.

C'est la raison pour laquelle, à l'occasion de la concertation sur l'extension de la future ligne D du tramway vers Saint-Médard, nous avons pris l'initiative de proposer un tracé qui puisse desservir une partie de notre commune.

D'Eysines-Cantinolle, le tramway longerait la RD1215 et emprunterait l'avenue de la Boétie avant de rejoindre le centre-ville de Saint-Médard.

La réalisation de plus de 600 logements dans le secteur du Chai dans les années à venir, la Zone d'Activité Economique en cours de réalisation, la proximité du lycée Sud-Médoc, autant d'éléments qui justifient pleinement la pertinence de ce tracé que nous avons déjà proposé dès 2015.

C'est bien l'avenir du Taillan qui est en jeu et à l'occasion de la procédure de concertation, nous invitons tous les habitants\* à appuyer notre légitime demande et à soutenir un tracé qui permette aux Taillanais d'avoir plusieurs opportunités d'accès au tramway.

\*un registre est à la disposition du public en mairie pour recueillir l'avis des habitants ou sur le site [participation.bordeaux-metropole.fr](http://participation.bordeaux-metropole.fr)

Le groupe majoritaire [ensembleallonsalessentiel@gmail.com](mailto:ensembleallonsalessentiel@gmail.com)

### GRUPE «LE TAILLAN AUTREMENT» - Minorité municipale

Nous arrivons à mi-mandat. Qu'a fait la nouvelle majorité ? A part l'extinction des feux la nuit, les projets sont la continuité de ceux entrepris par la précédente équipe. Les engagements de campagne ne sont pas respectés : augmentation des impôts, cumul des mandats, redonner du pouvoir d'achat alors que la médiathèque est devenue payante. En résumé beaucoup d'actions de communications et très peu de réalisations.

Y Bretagne F Cavallier C Delaunay L Ducourret V Kociemba

Erratum : dans le précédent numéro, la tribune politique rédigée par le groupe Le Taillan Autrement a été attribuée par erreur à Le Taillan Ensemble.

Contact : [letaillanautrement@gmail.com](mailto:letaillanautrement@gmail.com) / Permanence tous les samedis de 11h à 12h (derrière l'ancienne bibliothèque).

### GRUPE «LE TAILLAN ENSEMBLE» - Minorité municipale

Vous pouvez retrouver l'actualité du conseil municipal sur : <https://letaillanensemble.wordpress.com/>

Vendredi

Forum  
intercommunal

**14 AVRIL** 2017

Spécial  
16/25 ans

de 15h à 21h

# Jobs d'été

- OFFRES D'EMPLOI
- ATELIERS CV
- ENTREPRISES LOCALES
- CONSEILS À L'EMBAUCHE



**Pôle culturel**

8 rue de Calavet

**Le Taillan-Médoc**



RENSEIGNEMENTS

[www.taillan-medoc.fr](http://www.taillan-medoc.fr)

T. 05 56 35 54 96

